

## **UN ATLAS HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'ÎLE DE LA CITÉ**

**Didier Busson**, Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris  
(didier.busson@paris.fr)

Dans cette communication, si nous nous proposons de présenter sommairement les premiers résultats d'une recherche de topographie historique sur l'Île de la Cité menée depuis plusieurs années, nous souhaitons surtout exposer quelques éléments de la méthode que nous avons suivie à cette occasion. Ce travail consiste en la réalisation d'un atlas historique et archéologique de l'Île de la Cité sous une forme numérique. Il devrait être publié en 2009.

Qu'entendons-nous par atlas ? Il s'agit de plusieurs calques vectorisés superposables et donc cohérents entre eux qui autorisent des restitutions en plan par période de ce quartier souvent considéré - à tort - comme le berceau de Paris. Ce travail n'est pas terminé mais le plus difficile semble fait, notamment parce que les principaux calages de superposition ont été arrêtés. Le fond de plan utilisé est celui du cadastre général de la ville de Paris que nous avons vectorisé. Son système de références est donc le même.

La fonction de cette étude est double. D'abord elle constitue un instrument pour l'archéologie préventive. Par leur précision, les documents cartographiques ainsi établis doivent aider à gérer le mieux possible « les archives du sol », c'est-à-dire à mesurer l'impact d'éventuelles constructions nouvelles sur les couches archéologiques encore en place. Ce doit être également un outil de recherche scientifique qui permet de croiser plusieurs données topographiques et historiques au gré de demandes particulières.

Cette recherche aboutit à l'établissement de trois sortes de plans numériques :

- la première est un recensement de toutes les destructions significatives des niveaux en place liées à l'urbanisme souterrain, essentiellement celles du XX<sup>e</sup> siècle (parcs de stationnement, métro, réseaux profonds etc.)

- une deuxième série de calques est consacrée à la mise au net systématique par période des relevés de vestiges archéologiques mis au jour. Il s'agit essentiellement des découvertes couvrant l'Antiquité au sens très large, c'est-à-dire de la fin de la Protohistoire jusqu'à la période mérovingienne

- enfin une troisième série de calques est consacrée à l'établissement des parcellaires anciens. Selon une méthode tout à fait classique, cela consiste, à partir de la restitution du cadastre préhaussmannien, à définir par la méthode régressive le parcellaire de la fin de la période médiévale en présumant une certaine permanence entre ce dernier et celui de la période moderne. Nous avons établi des calques au niveau des îlots, des calques au niveau des parcelles et des calques représentant les zones apparemment non bâties (cours, jardins...), ces derniers étant particulièrement utiles pour déterminer et évaluer des secteurs pouvant conserver les niveaux archéologiques les plus anciens. L'examen critique de la documentation de ces époques est donc une dimension essentielle de la recherche que nous poursuivons.

Cette entreprise n'est pas sans difficultés car l'Île de la Cité offre la particularité d'avoir presque complètement perdu son bâti mais aussi sa topographie ancienne, d'origine au moins médiévale. Les transformations haussmanniennes puis celles de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle y ont été particulièrement radicales. Nous avons en effet alors affaire à une restructuration presque complète de l'île autour de grands pôles administratifs, l'Hôtel-Dieu, la Caserne de la Cité, devenue la Préfecture de Police, le Tribunal de Commerce et le nouveau Palais de Justice. Certes, entre ces deux extrémités, il reste des éléments urbains et

architecturaux anciens significatifs. A l'ouest, heureusement, des parties importantes du palais capétien ont été épargnées ainsi que tout le secteur occidental de la place Dauphine, cette dernière et les constructions qui la forment étant cependant une création datant d'Henri IV qui marque une rupture importante avec la topographie médiévale. A l'est, au nord de Notre-Dame, subsistent également quelques parcelles médiévales correspondant en grande partie au cloître et que l'on peut rattacher à la cathédrale.

Ce sont là les seuls « points durs » en surface sur lesquels, en première analyse, peut s'appuyer une étude topographique. Entre ces derniers il n'y a plus rien d'ancien apparent. Ce manque constitue la difficulté majeure.

Afin de pallier ces lacunes et dans l'objectif d'une restitution du parcellaire, il a été nécessaire de prendre en compte plusieurs documents. En premier lieu les plans anciens, qui ne nous permettent pas de remonter au delà de la période moderne et même du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les plans généraux, parmi lesquels citons les plus importants, Delagrive (1754), Verniquet (1799) et Vasserot (entre 1827 et 1836), du fait de leur échelle ont une précision insuffisante ne permettant pas un résultat satisfaisant. De plus, le plan de Verniquet ne comporte pas de parcellaire. Seuls les îlots et les grands édifices y sont définis topographiquement par leurs limites. Delagrive peut offrir une assez grande précision géométrale mais n'est cependant pas exempt d'erreurs. Il a aussi l'avantage de décrire un état antérieur aux travaux de la fin de l'Ancien Régime alors que Verniquet et Vasserot montrent des états comportant des modifications réalisées au et autour du palais et consécutives à l'incendie de 1776.

Une observation s'impose sur le cadastre de Vasserot : il est souvent présenté comme très intéressant surtout pour ses minutes d'îlots extrêmement détaillées et à une bonne échelle. A priori on pouvait donc espérer à partir de ces éléments restituer l'Île de la Cité avant l'haussmannisation. Il est néanmoins apparu rapidement que cette entreprise spécifique s'avérait quasi impossible ou du moins artificielle. En effet, l'île, avant le Second Empire, se caractérise par des îlots d'habitations très irréguliers fruits de processus urbains plus ou moins volontaires, parfois identifiables. Ces relevés d'îlots semblent avoir été établis sans triangulations systématiques et comportent de ce fait de nombreuses erreurs géométrales que les plans généraux de l'ouvrage ne peuvent corriger que médiocrement. Si Vasserot est très détaillé jusqu'à l'anecdote, ce qui est une des raisons pour laquelle il fascine parfois, il n'est pas pour autant systématiquement précis. A l'aide d'innombrables déformations on peut certes arriver à une reconstitution au forceps. Elle ne peut alors qu'être illusoire car en grande partie factice. En tant que praticien de Vasserot depuis de nombreuses années pour la gestion de la carte archéologique de Paris et la préparation des fouilles de sauvetage, c'est une observation que nous avons pu souvent faire. Ainsi lorsque à l'occasion d'opérations archéologiques dans ces îlots peu orthonormés on peut être amené à superposer les relevés de fouilles et les minutes Vasserot, il est très souvent impossible de les faire correctement coïncider. Cette critique de fond n'empêche pas de considérer que ces minutes Vasserot conservent une utilité dans la mesure où, justement, les détails représentés (comme par exemple la grande épaisseur d'un mur même s'il est grossièrement calé topographiquement) peuvent révéler l'existence d'édifices anciens pas ou peu connus.

En revanche, la documentation haussmannienne est apparue beaucoup plus opératoire. Elle a en effet produit des plans malheureusement pas toujours complets mais particulièrement pertinents par leur échelle et géométralement assez justes. Leur maniement nécessite toutefois des précautions car ils présentent des inexactitudes. Ils sont ainsi parfois contradictoires entre eux et l'emprise des bâtiments existants ou projetés peut être approximative. Par exemple, pour certains d'entre eux, il manque 1 m sur la longueur de la façade de Notre-Dame.

L'utilisation de plans plus ponctuels liés à des travaux d'urbanisme ou d'architecture effectués à la fin de l'Ancien Régime et dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (conservés dans les différents fonds d'archives classiques parisiens : Archives nationales, Archives de Paris, Archives de l'Assistance Publique, Bibliothèque historique de la ville de Paris) permet d'effectuer des corrections assez satisfaisantes.

Ce travail de calage de rectification n'aurait cependant pas pu être mené à bien sans l'utilisation d'une dernière source. En effet, nous l'avons déjà signalé plus haut, pour aboutir à des restitutions ayant une cohérence satisfaisante entre l'îlot au nord de Notre-Dame à l'extrémité orientale et les éléments conservés du palais capétien, il manquait des relais, des « points durs » sur lesquels s'appuyer. Ces « points durs » nous ont été fournis par l'étude de la documentation de fouilles et en grande partie par les observations de Théodore Vacquer. Le fondateur de l'archéologie parisienne a exercé des surveillances archéologiques de 1842 à 1898, à une période donc où, comme nous l'avons souligné, la capitale est bouleversée de façon considérable et en particulier l'Île de la Cité. Il s'agit donc de la période haussmannienne mais aussi de celle de la fin de la Monarchie de Juillet qui préfigure beaucoup les grandes opérations urbaines du Second Empire. En raison de la dispersion et du désordre apparent de ces diverses notes, il s'agit d'un travail bien souvent fastidieux et ingrat mais heureusement parfois payant. Nous en avons fait l'expérience à l'occasion de la rédaction en 1998 du volume consacré à Paris de la *Carte archéologique de la Gaule*. Rappelons que cet ouvrage porte sur l'Antiquité. Il se veut une exploitation la plus exhaustive possible des archives de fouilles. Son unité de repérage est la parcelle actuelle. Ces papiers se sont révélés intéressants à plusieurs titres. D'abord parce qu'ils contiennent de nombreux relevés de vestiges antiques et du haut Moyen Âge qui sont à la source de la première série de calques de l'atlas. Ensuite parce que certains croquis permettent de caler des éléments topographiques médiévaux et modernes par rapport au parcellaire actuel. Il a ainsi été possible de retrouver au gré des dépouillements toute une série de nouveaux « points durs » comme par exemple des alignements de rues ou de bâtiments. Ajoutons aussi qu'en recalant certains éléments du parcellaire préhaussmannien, notamment celui de période de la Restauration, en retour, nous avons pu positionner des découvertes de Vacquer qui jusqu'alors flottaient dans l'espace.

En conclusion, nous dirons que notre travail ne s'est pas appuyé sur un traitement uniquement automatique, c'est-à-dire programmé informatiquement. En effet cette étude est plutôt une espèce de « bricolage » entre des plans superposés dont le degré de crédibilité et de cohérence géométrique est analysé chaque fois de façon empirique, la vérification ou le réglage ultime ne pouvant se faire qu'à l'occasion de fouilles.

En matière de topographie historique il en est comme du renseignement, l'informatique ne saurait totalement remplacer le facteur humain.

PALAIS DE L'ÎLE DE LA CITE



*Extrait de l'Atlas de l'Ile de la Cité*